

image générée par IA

VERS UN NUMÉRIQUE SOUVERAIN

QUELS RÔLES ET QUELS LEVIERS D' ACTIONS POUR LA RÉGION OCCITANIE ?



Éditorial du Président

La souveraineté numérique, un impératif pour l'Occitanie de demain

Alors que les crises climatiques, géopolitiques et énergétiques fragilisent nos filières économiques et accroissent la précarité de nos concitoyens, l'Occitanie doit aujourd'hui relever un défi nouveau et décisif : celui de la souveraineté numérique. La France, à l'instar des autres pays d'Europe, est très dépendante dans le domaine du numérique des États-Unis ou de la Chine. Réduire ces dépendances est une nécessité stratégique afin de garantir aux citoyens et aux acteurs économiques des outils et un environnement numérique de confiance. Le Conseil régional, conscient de ces enjeux, a sollicité le CESER pour avis, afin de pouvoir dessiner les contours d'une stratégie ambitieuse en région.

La souveraineté numérique repose sur trois piliers fondamentaux : la maîtrise des infrastructures matérielles, le contrôle des logiciels et systèmes d'exploitation, et la gouvernance des données. Elle implique de garantir l'intégrité, la disponibilité et la confidentialité des informations stratégiques, tout en évitant les dépendances technologiques ou juridiques extérieures.

C'est un impératif à la fois démocratique, économique et de sécurité nationale.

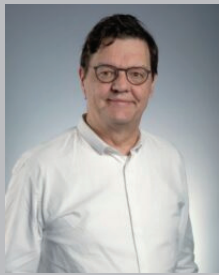
Quelle marge de manœuvre en Occitanie ?

Si la Région Occitanie ne peut agir sur tous les leviers de la chaîne numérique, elle dispose de compétences stratégiques. Sa commande publique peut favoriser l'émergence de solutions souveraines, son action en cybersécurité, via Cyber'Occ par exemple, renforce la protection des acteurs locaux, et son soutien à l'hébergement de données sur le territoire régional est nécessaire pour permettre de maîtriser un maillon clé. Ces leviers, bien que partiels, offrent une marge de manœuvre significative.

L'Occitanie ne peut prétendre à une indépendance numérique totale, certes, mais dire qu'elle ne peut rien est faux. Elle doit affirmer une vision du numérique à la fois souveraine, éthique et ancrée dans ses territoires. La souveraineté numérique ne se décrète pas. Elle se construit par des actes concrets : soutenir nos startups, sécuriser nos entreprises, accueillir nos données sont déterminants.

Le CESER apporte par cet Avis sa contribution à la nécessité de construire une véritable souveraineté numérique française et européenne !

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Sylvain LABBÉ
Président de la Commission
Enseignement Supérieur
Recherche - Valorisation
Transfert - Innovation - Numérique
et Intelligence Artificielle



Philippe LEROUX
Rapporteur

Synthèse de l'Avis voté le 2 juin 2026 et préparé par la Commission Enseignement Supérieur - Recherche - Valorisation - Transfert - Innovation - Numérique et Intelligence Artificielle

La souveraineté numérique fait indéniablement partie des grands chantiers de notre époque. Elle repose sur la maîtrise des données, véritables carburants de nos sociétés numériques, l'indépendance des systèmes d'information de l'État et l'autonomie technologique. Le développement d'un numérique souverain est à la fois un impératif démocratique, un enjeu économique, et une question de sûreté nationale. C'est dans cette perspective que la Présidente de Région a saisi le CESER Occitanie sur la thématique de la souveraineté numérique en Occitanie.

Comment parler de numérique souverain en Occitanie alors que la France et l'Europe sont si dépendantes en matière de logiciels ou d'hébergement de données, et si vulnérables aux cybermenaces ?

Cet Avis propose des leviers d'action en matière de souveraineté numérique qui, s'ils ne permettent pas à l'Occitanie de développer une « souveraineté numérique », sont en phase avec ses compétences régionales et lui permettent de jouer son rôle d'acteur local dans le développement d'une souveraineté numérique nationale et européenne.

Le CESER Occitanie identifie ainsi trois secteurs particulièrement stratégiques en matière de souveraineté numérique et sur lesquels la Région dispose de leviers clairement identifiables : sa propre commande publique régionale, la cybersécurité, notamment celle des entreprises et des organisations du territoire, et enfin l'hébergement de données.

Le chantier de la souveraineté numérique en France reste immense, et de nombreux problèmes restent irrésolus à l'échelle européenne. Il n'en demeure que l'Occitanie joue d'ores et déjà son rôle d'acteur local, et doit poursuivre ses efforts pour contribuer à poser les fondations d'un nouveau rapport au numérique reposant sur des structures locales frugales, éthiques et souveraines.

La commande publique pour un numérique souverain

La Région Occitanie, comme tant d'autres collectivités territoriales, entreprises, associations, est dépendante de logiciels américains pour fonctionner. Ces dépendances ne permettent pas de garantir la sécurité de nos données, notamment du fait de certaines évolutions législatives américaines telles que le CLOUD Act ces dernières années.

Pour sécuriser ses données, la Région Occitanie s'est engagée dans une démarche majeure, en collaboration avec la CANUT, centrale d'achat spécialisée dans les achats numériques et télécom pour déployer un « Environnement collaboratif souverain ». C'est un projet qui vise à :

- Unifier les outils numériques de la Région ;
- Garantir le meilleur niveau de sécurité des données de la Région et faire en sorte qu'elles soient hébergées en Europe ;
- Garantir la non-extraterritorialité des données.

Si l'appel d'offre est toujours en cours, le CESER Occitanie salue l'ambition de cette démarche.

Il propose par ailleurs à la Région de se servir de cette expérience pour le prochain marché public, l'ordinateur loRdi à destination des nouveaux lycéens. Il serait pertinent d'équiper ces ordinateurs de logiciels de confiance et de proposer à nos adolescents des solutions alternatives aux GAFAM et notamment des logiciels libres dans une perspective de protection, mais aussi de sensibilisation.

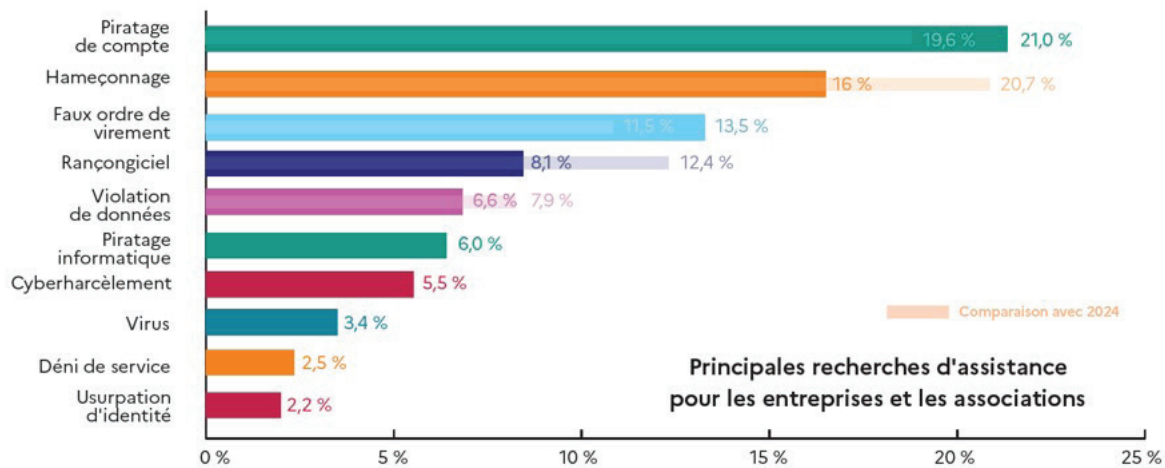
La cybersécurité

La cybersécurité représente aujourd'hui une menace systémique en France, tant pour les infrastructures critiques de l'État que pour les entreprises ou les individus. En France plus de 500 000 demandes d'assistance suite à des cyberattaques ont été effectuées via le site gouvernemental 17Cyber.

Si la cybersécurité demeure largement une compétence régalienne de l'État, la Région a participé à créer Cyber'Occ, le centre régional de cybersécurité en Occitanie. Cyber'Occ se positionne en complémentarité du pouvoir régalien, spécifiquement auprès des entreprises et des collectivités, pour répondre au mieux aux problématiques du territoire, via des actions de sensibilisation et un centre de réponse à incidents.

Ces deux missions sont essentielles. Tout d'abord, elles permettent d'apporter aux organisations du territoire un interlocuteur fiable qui puisse accompagner les victimes de cyberattaques pour en minimiser les effets sur leur fonctionnement.

Elles permettent aussi de toucher les acteurs locaux, notamment les TPE PME, insuffisamment sensibilisées au risque Cyber et manquant de moyens pour sécuriser leurs entreprises, devenues des cibles idéales pour les cybercriminels. C'est pour faire face à cette vulnérabilité de nos plus petits acteurs économiques (mais pas nos moins vitaux), que le CESER Occitanie préconise de démultiplier cette démarche de sensibilisation par des actions coconstruites avec les fédérations, les branches professionnelles, pour « Aller vers » les entreprises, notamment dans les zones les plus éloignées des territoires métropolitains.



Source : cybermalveillance.gouv.fr

L'hébergement des données

La majorité des données européennes sont aujourd'hui hébergées à l'étranger et notamment aux États-Unis, ce qui pose des problèmes de contrôle, de compétence, mais aussi de perte de valeur ajoutée.

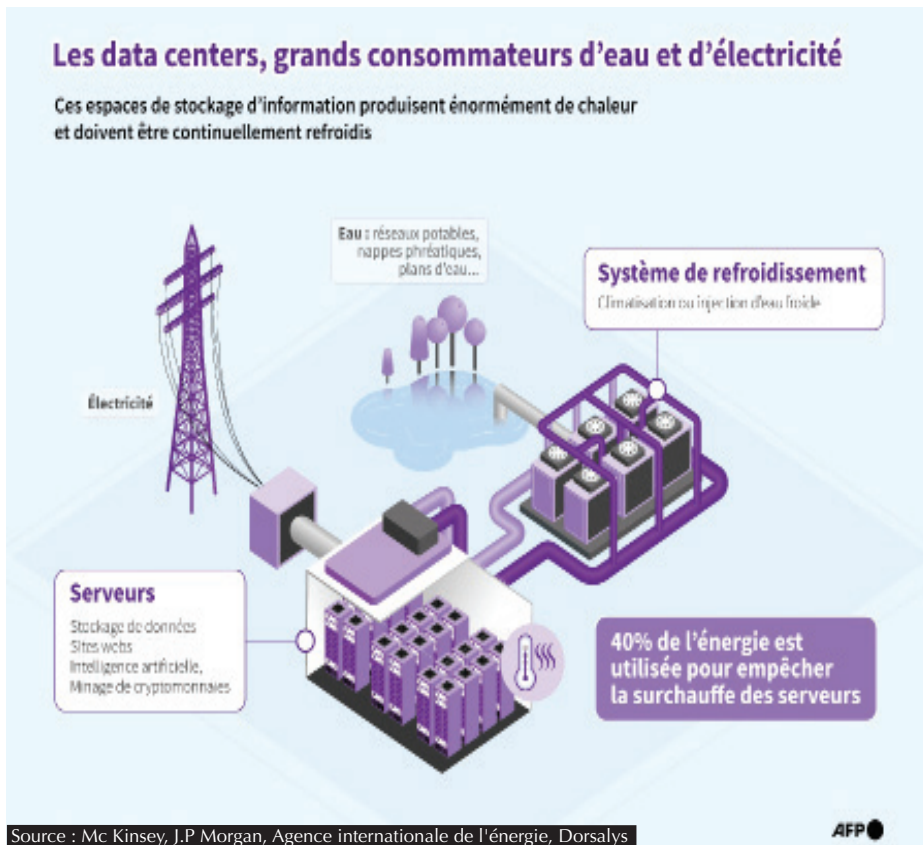
Il n'est évidemment pas pertinent d'héberger toutes les données des citoyens de la région. Mais... il y a de nombreux avantages à disposer d'un hébergement local pour les données stratégiques, en particulier celles des entreprises, des laboratoires de recherche, des hôpitaux, des collectivités...

Mais ces centres d'hébergement de données sont très consommateurs en eau et en électricité, nécessitant des ressources hydriques et un raccordement électrique de qualité.

Faut-il faire une croix sur un hébergement local des données dans une Région qui ambitionne de devenir la première Région « à énergie positive » d'Europe ?

La Recherche travaille aujourd'hui activement à optimiser la technologie de fonctionnement des data centers pour en diminuer la consommation globale. Le CESER Occitanie propose donc que la Région investisse dans des projets de recherche pour un hébergement frugal des données, alors même que de nombreux cas d'usages existent d'ores et déjà en Occitanie (refroidissement par géothermie, utilisation de composants recyclés...).

Le CESER propose ensuite que la Région s'engage stratégiquement en soutien de projets responsables à faible impact environnemental et situés dans des territoires stratégiques : friches industrielles, foncier disponible, alimentation en électricité, réserves hydriques, pluviométrie conséquente.



EN RÉSUMÉ, LE CESER PRÉCONISE DE :

- S'appuyer sur l'expérience de la Région en matière de marchés publics pour un numérique souverain garantissant la non-extraterritorialité des données pour en faire bénéficier des collectivités territoriales plus modestes ;
- Investir dans des entreprises émergentes participant au développement de la souveraineté numérique nationale pour empêcher un rachat extra-européen ;
- Pérenniser le centre de réponse à incident de Cyber'Occ ;
- Mettre en place une campagne de sensibilisation à la cybersécurité à destination des TPE PME du territoire, notamment dans les zones rurales ;
- Créer un fonds dédié aux projets de recherche sur l'hébergement frugal des données.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège
18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier
201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr



papers
Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>
Chargé de mission : Maxime GEAYMOND ■ maxime.geaymond@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 78
Secrétariat : Angélique CANO ■ angelique.cano@ceser-occitanie.fr ■ +33 5 62 26 94 99